



École Saint-Joseph-aux-Champs

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

L'école Saint-Joseph-aux-Champs poursuit deux objectifs fondamentaux : l'apprentissage scolaire et le « bien » vivre ensemble. L'école souhaite garder une taille humaine afin de donner l'occasion à chaque enfant d'être accompagné dans sa globalité et ses spécificités par l'équipe éducative.

L'école choisit d'organiser des apprentissages en cycles (de 2 ans et demi à 5 ans, de 5 ans à 8 ans, de 8 à 10 ans et de 10 à 12 ans) qui favorisent l'autonomie des enfants dans leur travail ainsi que l'entraide dans la classe. En primaire, dans une même classe, il y a des élèves de deux années : 2 classes de 1^{ère}/2^e, 2 classes de 3^e/4^e et 2 classes de 5^e/6^e.

Le **projet éducatif** de l'École s'inscrit dans l'esprit des valeurs humaines et chrétiennes qui permettent aux enfants de vivre et travailler ensemble :

- le respect des autres dans l'acceptation des différences, notamment sociales, culturelles, religieuses... ;
- une attention particulière aux enfants en difficulté et aux enfants moins favorisés ;
- la réflexion par rapport à la manière d'agir et de réparer ses erreurs afin de responsabiliser chacun. Exemple : le cerceau magique est un outil qui fait réfléchir l'enfant sur son attitude envers lui-même et les autres ;
- la confiance en soi et l'épanouissement au sein du groupe ;
- le sens de l'amitié, de l'entraide, de la coopération ;
- l'engagement de soi dans le maintien de la discipline personnelle au regard des contraintes de la vie en communauté ;
- le sens de l'effort, de la persévérance, du dépassement de soi ;
- le sens du service : « dans notre école, les enfants aident dans de multiples tâches ».

Ces valeurs, que nous essayons de mettre en pratique, sont inspirées de l'Évangile.

Du plus petit au plus grand, chacun est impliqué dans la vie de l'école et concerné par ces valeurs essentielles.

Appliqué dans une ambiance conviviale qui valorise les dons personnels de chaque enfant, le **projet pédagogique** assure l'apprentissage des matières fondamentales comme prescrit par les directives de la Fédération Wallonie Bruxelles.

De plus, le Pouvoir Organisateur a choisi d'organiser :

- 2 heures de psychomotricité par semaine dans les classes maternelles ;
- 2 heures d'éducation physique par semaine en primaire et 2 heures de sport au hall sportif (une fois toutes les six semaines) ;
- 1 heure d'éveil aux langues par semaine en 3^e maternelle, P1 et P2 ;
- 2 heures de néerlandais par semaine en P3, P4, P5 et P6 ;
- 1 heure d'informatique dans les classes primaires ;
- l'emprunt de livres à la bibliothèque chaque semaine de la 3^e maternelle à la 6^e primaire.

Au travers du projet pédagogique, les enseignants :

- donnent le goût et l'envie d'apprendre : « apprendre c'est essayer, s'exercer, faire des erreurs et comprendre le pourquoi de l'erreur » ;
- respectent les capacités et le rythme de chaque enfant ;
- développent le sens de l'effort, du travail et de la discipline ;
- suscitent la construction d'un esprit critique afin que l'enfant donne du sens à ses apprentissages.

*Chacun veille à communiquer, dans la responsabilité qui est la sienne,
les informations nécessaires et utiles pour le bien de l'enfant.*

*Les acteurs de l'école, enfants, parents et enseignants, s'engagent à adhérer à ce projet et à
collaborer à sa réalisation.*